

N° 11

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 22 OCTOBRE 1970

Onze heures du matin

PRIÈRE

M. Chappell, appuyé par M. Murphy, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-173, Loi modifiant la Loi sur les juges (Juges prorogés), qui est lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

Du consentement unanime, M. Turner, membre du conseil privé de la Reine, dépose sur le Bureau,—Copie d'un communiqué publié le 21 octobre 1970 par le ministre de la Justice et Procureur général du Québec au sujet des personnes détenues par application de l'arrêté en conseil adopté en vertu de la Loi des mesures de guerre. (Document parlementaire n° 283-5/164C).

Il est ordonné,—Que ledit document soit imprimé en appendice au *hansard* de ce jour.

Il est ordonné,—Que le débat sur l'Adresse puisse reprendre à trois heures de l'après-midi, le vendredi 23 octobre 1970 et se poursuivre jusqu'à cinq heures de l'après-midi et que, si un scrutin par appel nominal est exigé, il soit différé à lundi, après les Questions orales.

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Trudel, appuyé par M. Douglas (Assiniboia),—Que l'Adresse, dont le texte suit, soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Roland Michener, Chancelier et Compagnon principal de l'Ordre du Canada, à qui a été décernée la Décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.